



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphane CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, M. Rémi DELATTE, M. Yves BERTELOOT, Mme Françoise MANSAT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : DEPLACEMENTS - Parc Relais Mirande - Travaux - Lancement d'un appel d'offres

Le projet porte sur l'aménagement d'un parking relais sur le terrain compris entre la rocade, la sortie « Quetigny » en provenant du Sud, la rue Pierre de Coubertin (RD 126) et le boulevard de l'Europe (RD 107).

Le Conseil Général de la Côte d'Or et la Direction Départementale de l'Équipement ont donné leur accord de principe pour céder au Grand Dijon les parcelles nécessaires, le contour de celles-ci devant être défini en fonction des caractéristiques du projet et des contraintes éventuelles comme le passage à 3 voies de la rocade.

Le nombre de places de stationnement prévu à l'ouverture est d'environ 170 places.

Pour raccourcir au maximum les distances de marche à pied, et pour créer un parking donnant un sentiment de sécurité, il est indispensable de le rapprocher au plus près de la RD 107. Il sera disposé le long de celle-ci et fortement végétalisé.

L'entrée et la sortie du parking seront installées dans la courbe de la rue Pierre de Coubertin afin d'offrir une bonne visibilité à la sortie du parking.

Entre le nouveau tracé de cette voie et le mur d'enceinte du CREPS, une piste cyclable bi-directionnelle sera créée pour faire la jonction entre la passerelle sur la rocade et le site de la piscine olympique, entre autre. La RD107 au niveau de rond-point sera légèrement modifiée (suppression du tourne à droite) pour donner une grande évidence et un confort maximum aux usagers du parc relais se rendant à l'arrêt de bus.

Le démarrage des travaux est prévu au début du 2^{ème} semestre 2007. La durée des travaux prévisionnelle est d'environ 21 semaines.

Les travaux seront scindés en trois lots: VRD – ENROBES - ESPACES VERTS pour un montant total (au stade AVP) d'environ 1.100.000 € HT hors billetterie et vidéosurveillance.

Vu l'avis de la Commission,
Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE :**

- **d'approuver** le projet d'aménagement du parc-relais Mirande, tel qu'il vient d'être exposé, et de prendre acte du dossier de consultation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres, et à signer les marchés et contrats en découlant ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur les budgets en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 JUIL. 2007



Handwritten signature in blue ink



- 2 JUIL. 2007

Publié le
Déposé en Préfecture le